



## ŒUVRE COLLECTIVE ET AUCTORITAS PROFESSORALE - PRESENTATION

Mathieu Ferrand (U. Grenoble Alpes)

Les mondes scolaires de l'époque moderne, dans leur dimension institutionnelle mais aussi intellectuelle, font, depuis plusieurs décennies, l'objet d'une attention renouvelée<sup>1</sup>. En matière de poésie, de philosophie ou de théâtre, l'École apparaît désormais comme un laboratoire qui produit et réinvente formes et contenus. Bien des figures d'artistes voient ainsi leur travail autrement éclairé par l'histoire des institutions qui les formèrent et où, bien souvent, ils commencèrent de créer<sup>2</sup>.

Dans le prolongement du dossier précédemment publié sur l'« œuvre collective »<sup>3</sup>, ces milieux nous semblent présenter un intérêt tout particulier : ils constituent des espaces privilégiés de création à plusieurs mains, dans divers domaines, tout en faisant de la notion d'*auctoritas* – des Anciens que l'on commente et imite ou des maîtres qui enseignent et créent – le fondement de leur activité intellectuelle. Concrètement, l'école, le collège, l'université permettent et encouragent l'élaboration collective d'*opera* divers, dans le cadre de l'*exercitatio* en classe, de publications imprimées ou encore de célébrations publiques, mais ces travaux sont régulièrement placés sous l'autorité des maîtres, anciens et modernes, qui transmettent à travers eux savoirs et savoir-faire. Ainsi se pose avec une particulière acuité la question du rapport entre autorité et auctorialité. Si l'autorité est « le pouvoir des commencements »<sup>4</sup>, comment s'élabore, concrètement, le travail collectif qui poursuit le geste premier des *auctores*, véritables initiateurs et garants du processus créatif et/ou de l'œuvre créée ? L'*auctoritas* peut-elle être partagée, déléguée, transmise ? Dans le cadre de cette réflexion, il faut sans doute distinguer la façon dont l'œuvre scolaire se réalise concrètement, diffractant en particulier la fonction-auteur entre plusieurs agents, et la manière dont elle trouve à se légitimer sous l'autorité d'*auctor(es)*, qui valide(nt) le geste aux yeux de tous.

Les trois articles de cette section tendent moins à répondre à chacune de ces questions qu'à illustrer quelques modes d'articulation entre le travail du groupe et l'autorité des maîtres. Ils ont été présentés sous forme de communication orale lors de la journée d'étude « Œuvre collective et *auctoritas* professorale dans les milieux scolaires et universitaires en France et aux Pays-Bas (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle) » qui s'est tenue à Louvain-la-Neuve en avril 2017. La contribution d'Anne-Hélène Klinger nous amène à (re)découvrir le travail collaboratif qui se noue, au collège parisien du Cardinal Lemoine, autour de deux figures auctoriales majeures dans l'histoire de la philosophie humaniste : Aristote et son commentateur, Jacques Lefèvre d'Étaples. C'est ainsi qu'est analysée une entreprise collective qui, depuis le commentaire magistral jusqu'aux travaux de Jacques de Bovelle, voit maîtres et disciples enrichir à plusieurs voix, selon des modalités et avec des ambitions différentes, la réflexion humaniste sur

<sup>1</sup> Voir par ex. les travaux des membres du GEMCA-Université catholique de Louvain, sur les collèges jésuites (e. g. E.-E. Ceulemans et G. Ems, *Emblèmes musicaux dans les collèges jésuites. Bruxelles et Courtrai au XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016) ou encore les publications portant sur les collèges humanistes en France (notamment *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège »*. *Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. M. Ferrand et N. Istasse, Genève, Droz, 2014).

<sup>2</sup> Voir par ex. les nombreux travaux évoquant la dette de Corneille à l'égard de la culture et de l'enseignement jésuite, dont M. Fumaroli, *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz, 1990.

<sup>3</sup> *Œuvre collective et sociabilité du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Adeline Lionetto, octobre 2018 : <http://cornucopia6.com/blog/2019/01/05/bouquet-xiii-oeuvre-collective-et-sociabilite-du-xve-au-xviie-siecle/>.

<sup>4</sup> M. Revault d'Allonnes, *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006.



l'éthique. L'article d'Alisa van de Haar évoque le cas singulier d'une école de français pour jeunes filles, dans les anciens Pays-Bas. Le maître d'Anvers, Peter Heyns, donne à jouer des pièces allégoriques en français à ses élèves. Méthode d'apprentissage d'une langue étrangère, le théâtre apparaît tout à la fois, dans le souvenir qu'en laissent l'édition de ses textes et les archives, comme une œuvre personnelle du maître mais aussi, comme le produit d'une collaboration féconde entre différents agents. Dans sa contribution, Charles-Yvan Elissèche tente, quant à lui, de présenter la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles comme un lieu authentique de créations à plusieurs mains, en conformité avec les délibérations capitulaires mais aussi le *Règlement* de la maîtrise.